

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉCISION DU

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE ROUEN

12/11/2025

N° E25000078 /76

Le président du tribunal administratif
par intérim

E- Décision désignation commissaire du 12/11/2025

Vu enregistrée le 04/11/2025, la lettre par laquelle le préfet de la Seine-Maritime demande la désignation d'un commissaire enquêteur en vue de procéder à une enquête publique ayant pour objet :

Projet présenté par le Syndicat mixte de gestion de la Seine Normande relatif au classement d'endiguement de Petiville ;

Vu le code de l'environnement, notamment ses articles L. 123-1 et suivants ;

Vu le code de l'urbanisme ;

Vu les listes départementales d'aptitude aux fonctions de commissaire enquêteur établies au titre de l'année 2025 ;

DÉCIDE

ARTICLE 1 : Madame Sylvie BONHOMME est désignée en qualité de commissaire enquêtrice pour l'enquête publique mentionnée ci-dessus.

ARTICLE 2 : Monsieur Jean-Marc VIRON est suppléant à la commissaire enquêtrice mentionnée à l'article 1^{er}.

ARTICLE 3 : Pour les besoins de l'enquête publique, la commissaire enquêtrice est autorisée à utiliser son véhicule, sous réserve de satisfaire aux conditions prévues en matière d'assurance, par la législation en vigueur.

ARTICLE 4 : La présente décision sera notifiée au préfet de la Seine-Maritime, au Syndicat mixte de gestion de la Seine Normande, à Madame Sylvie BONHOMME et à Monsieur Jean-Marc VIRON.

Fait à Rouen, le 12/11/2025

Le président par intérim,



Patrick Minne

